

St Barthélémy d'Anjou, le 5 juin 2020

**REMERCIEMENTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ÉCOLE DES ARTS DU CIRQUE LA CARRIÈRE**

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, nous vous remercions chaleureusement pour les messages de sympathie et de solidarité reçus depuis le début du confinement.

Les membres du Conseil d'administration de l'École des Arts du Cirque La Carrière se sont réunis dernièrement avec le directeur afin de prendre des décisions concernant la reprise de l'activité et ses modalités.

Au vu des contraintes sanitaires, les **cours** ne reprendront pas pour le mois de juin.

Pour finaliser l'année, nous vous proposons des **temps conviviaux** fin juin 2020 pour nous retrouver avant les vacances d'été. (*Informations ci-dessous : **réservation obligatoire***)

Nous sommes conscients de la frustration des uns et des autres quant à l'arrêt de l'activité.

Afin de ne pas fragiliser davantage la structure, nous mettons en place les modalités suivantes :

- Pour les **réinscriptions 2020-2021** des élèves déjà inscrits:
 - une **réduction de 10 %** sur la somme totale sera appliquée (informations ci-dessous)
 - La **reprise des cours** en septembre se fera plus tôt : dès le 7 septembre soit 4 séances supplémentaires, sans augmentation du tarif.

- Pour les **stages d'été 2020** et ceux de la saison prochaine :
 - une **réduction de 30 %** est accordée sur toutes les inscriptions. Cette remise est aussi valable pour les élèves ne souhaitant pas se réinscrire sur les cours réguliers.
 - Une confirmation du maintien des stages d'été vous sera transmise dès connaissance des nouvelles directives de l'Etat sur l'assouplissement des contraintes pour le 3^{ème} plan de déconfinement prévues à partir du 22 juin.

Pensez à réserver vos places pour les stages d'été dès maintenant !

Les membres du CA de l'École des Arts du Cirque La Carrière